



BULLETIN D'ADHESION CALLIGRAPHIE 2026/2027

Reprise le jeudi 22 octobre à 17 h 30 au CPC

NOM : _____

PRENOM : _____

ADRESSE : _____

TEL. : _____

E. MAIL : _____

Membre de l'Association _____adhérente au Roi de l'Oiseau, s'engage :

Merci de préciser si vous avez déjà suivi cette formation (priorité sera donnée aux élèves qui poursuivent cet enseignement) : élève depuis année scolaire _____

- 1- A verser annuellement une somme de 5 € au titre de l'adhésion à l'association. Ce montant pourra être actualisé chaque année lors de l'Assemblée Générale.
- 2- A s'acquitter du montant des cours
- 3- A restituer le savoir faire acquis pendant la durée des fêtes, La Pousinade prenant à sa charge la moitié des frais de formation.

ADHESION 5 € (si déjà adhérent 2026/2027, préciser atelier concerné)

8 COURS + consommables 50 €

TOTAL 55 €

Merci de n'adresser qu'un seul chèque (libellé au nom de « Association La Pousinade » pour adhésion & cours et de l'adresser ou le déposer UNIQUEMENT à :

La Pousinade - 29, rue Raphaël - 43000 Le Puy en Velay

Ou règlement par virement.